* **Un Directeur médical (H/F) CMPP SNCF de METZ / BORDEAUX / NANTES**

(Psychiatre ou pédopsychiatre) avec expérience en psychiatrie infanto-juvénile

*Rejoindre SNCF, c’est choisir de construire votre avenir dans une entreprise qui sait encourager la performance et l’innovation. C’est aussi la possibilité de réaliser votre projet professionnel au service d’un intérêt collectif.*

*Poste en CDI à temps partiel :
0,25 à 35% ETP
A pourvoir à ce jour
Offre n° :*

Sous l’autorité directe du Directeur d’**Optim service Action Social SNCF ,** le directeur médical aura la responsabilité de l’organisation du suivi médical des enfants et adolescents accueillis, et sera le garant des projets de soins élaborés en équipe pluridisciplinaire, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

Il / elle sera le garant de l’éthique du CMPP en direction des jeunes et de leurs familles, déployée dans le projet d’établissement. Il/elle animera une équipe pluridisciplinaire de 6 personnes environ ( 2 psychologues, 1 orthophoniste, 1 psychomotricien , 1 secrétaire , 1 responsable administratif)

Il / elle partagera la codirection de l’établissement avec le responsable administratif, ce dernier intervenant uniquement sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers de la vie de l’établissement. Dans ce cadre, il / elle travaillera de concert avec le directeur administratif pour participer à l’élaboration ainsi qu’au suivi du projet d’établissement, à l’organisation d’évènements institutionnels (réunions d’équipes, journées cliniques, plan de formation…), et à l’animation du réseau de partenaires.

Le médecin psychiatre/pédopsychiatre assure les consultations d’admission et de suivi des enfants et adolescents de sa file active.

Les enfants sont reçus au moins une fois par an et à une fréquence ajustée en fonction de leur état de santé psychique et de leur projet de soin.

Le médecin psychiatre/pédopsychiatre coordonne l’évaluation pluridisciplinaire initiale ainsi que toute réévaluation ; il assure le diagnostic, gouverne l’élaboration du projet de soin et de ses avenants et prescrit tous les soins réalisés au CMPP.

Il / elle est responsable du parcours du patient tout au long de sa prise en charge au CMPP. Il travaille avec l’ensemble des professionnels du CMPP (psychologues, psychomotriciennes, orthophonistes, secrétaires, direction) et il bénéficie d’une collaboration rapprochée avec une petite équipe dédiée, positionnée prioritairement lors de la phase diagnostique et pour les situations nécessitant des échanges soutenus entre professionnels.

Rémunération : voir en fonction diplôme et ancienneté

Répartition du temps de travail :
 Direction médicale : 0.10 ETP
 Activité clinique : 0.15 ETP à 0.25 ETP

 **Pour faire acte de candidature, merci d’adresser votre curriculum vitae**(faire référence au numéro de l’offre) :

Responsable Nationale Action Sociale SNCF Pôle familles : DENIS Delphine

delphine.denis@sncf.fr